



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

au Conseil de fondation de la

FONDATION JURA BIKE PARK – PORRENTRUUY

pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

au Conseil de fondation de la

FONDATION JURA BIKE PARK – PORRENTRUUY

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la FONDATION JURA BIKE PARK pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDAG Jura SA

Guillaume Theubet
Réviseur agréé
(réviseur responsable)

Aude Saunier Bregnard
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 12 mars 2025

Exemplaire numérique

Bilan

Actif (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie		366'415	334'094
Actifs de régularisation		0	75
Total de l'actif circulant		366'415	334'169
Immobilisations corporelles	1	30'177	33'677
Total de l'actif immobilisé		30'177	33'677
Total de l'actif		396'592	367'846
Passif (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Passifs de régularisation		81'564	121'000
Total des capitaux étrangers à court terme		81'564	121'000
Total des capitaux étrangers à long terme		0	0
Total des capitaux étrangers		81'564	121'000
Capital de dotation		10'000	10'000
Résultat reporté de l'exercice précédent		236'846	165'735
Résultat de l'exercice		68'182	71'111
Total des capitaux propres		315'028	246'846
Total du passif		396'592	367'846



Compte de résultat

en CHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Autres produits d'exploitation	2	81'558	84'025
Total des produits d'exploitation		81'558	84'025
Charges de matériel, marchandises et prestations		-6'644	-5'623
Autres charges d'exploitation	3	-3'157	-2'791
Total des charges d'exploitation		-9'801	-8'415
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)		71'758	75'610
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	4	-3'500	-4'400
Total des amortissements et corrections de valeurs		-3'500	-4'400
Résultat d'exploitation net (EBIT)		68'258	71'210
Résultat financier		-75	-100
Résultat avant impôts		68'182	71'111
Résultat de l'exercice		68'182	71'111



Annexe

1. Principes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

La comparabilité des comptes est assurée par la permanence de la présentation des comptes et des méthodes d'évaluation.

Principe de continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de l'exercice sont évalués selon le principe de la continuité de l'exploitation (going concern).

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

1 Immobilisations corporelles (en CHF)	01.01.	Entrées	Sorties	Amort.	31.12.2024
Pumptrack mobile	17'200	0	0	-3'500	13'700
Projet construction pumptrack	16'477	0	0	0	16'477
	33'677	0	0	-3'500	30'177

2 Autres produits d'exploitation (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Vente articles publicitaires	467	65
Location pumptrack mobile	16'500	16'500
Dons	22'591	23'460
Sponsoring	42'000	44'000
	81'558	84'025

3 Autres charges d'exploitation (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Charges d'administration et d'informatique	-3'157	-2'791
	-3'157	-2'791

4 Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Pumptrack mobile	-3'500	-4'400
	-3'500	-4'400

Annexe

3. Informations complémentaires

1 Emplois à plein temps

Comme pour l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

2 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

4. Organisation de la Fondation

1 Numéro

106113

2 Nom

FONDATION JURA BIKE PARK

3 Adresse correspondance

Adresse	c/o Arnaud Maître
Rue	Rue de la Synagogue 2
Lieu	2900 Porrentruy

Personne de contact	Arnaud Maître
---------------------	---------------

4 Statuts et règlements en vigueur

Statuts du 11 mars 2021

5 Listes des personnes composant l'organe suprême de la fondation

Maître Arnaud	Président	Collective à deux
Schenk-Masson Stéphanie	Vice-présidente	Collective à deux
Maître-Lauber Mélanie	Membre	Collective à deux
Moreau-Guillaume Emilie	Membre	Collective à deux
Piquerez Manuel	Membre	Collective à deux
Schaffter Clément	Membre	Collective à deux



Annexe

6 Rémunération des membres du Conseil de fondation (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Rémunération des membres du Conseil de fondation	0	0
	0	0

7 Organe chargé de la tenue de la comptabilité

Nom	Arnaud Maître
Rue	Rue de la Synagogue 2
Lieu	2900 Porrentruy

8 Exonération fiscale

FONDATION JURA BIKE PARK bénéficie d'une exonération fiscale.

9 Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Lausanne

10 Organe de révision

Nom	FIDAG Jura SA
Rue	Rue de la Jeunesse 2
Lieu	2800 Delémont
Personne de contact	Guillaume Theubet
Téléphone	032 423 47 47



